

L'Etat refuse de retirer le droit de grève

le secteur public en négociation

par Claude VAILLANCOURT

L'Assemblée nationale a rejeté par 54 voix contre 30, hier soir, la motion de censure déposée par le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron.

Ce dernier blâmait le gouvernement du Parti québécois pour l'attitu-

de qu'il affiche dans les présentes négociations avec les employés des secteurs public et parapublic.

Selon M. Biron, le droit de grève accordé à une minorité de Québécois dans le secteur public prive la majorité, "la collectivité" selon son expression, de services auxquels elle a droit. D'où, soutient le chef de l'UN, il faut retirer le droit de grève à ces employés.

"Abolir le droit de grève, ça ne veut pas dire abolir les grèves", a rétorqué le ministre Parizeau, citant le cas des pompiers et des policiers qui n'ont pas tel droit.

Les députés unionistes et libéraux, de même que le démocrate-creditiste Camil Samson et l'indépendant William Shaw ont appuyé la motion du chef unioniste tandis que les députés ministériels votaient contre.

Treize députés et ministres ont pris la parole durant le débat qui a débuté à 15h25 pour se terminer quelques instants avant 22h.

La perte du pouvoir d'achat

Selon le grand responsable des négociations pour le compte du gouvernement, M. Jacques Parizeau, il y a plusieurs façons de compenser la perte du pouvoir d'achat.

"Il y a d'abord l'augmentation des échelles de salaires" a expliqué le ministre à ses collègues de l'Assemblée nationale. Par la suite, il faut tenir compte que plus de la moitié des salariés des différents secteurs avancent automatiquement, chaque année, d'un barreau dans les échelles. Ce barreau représente à lui seul, le plus souvent, de 3 à 4 pour 100 d'augmentation. Finalement, le revenu peut être complété par des montants forfaitaires.

Selon M. Parizeau, il faut donc s'assurer que "la somme des trois éléments soit, pour les travailleurs à qui le gouvernement offre le moins, égale à la hausse du coût de la vie".

Il faut donc s'attendre, dans les

prochains jours, à des propositions qui différeront selon que les syndiqués soient plus ou moins bien rémunérés par rapport au secteur privé.

A ceux qui sont pratiquement égaux quant au marché, M. Parizeau leur dit que ses offres présentent un "enrichissement collectif modeste", aux autres, il clame: "la protection de leurs revenus devra suffire".

Une trêve dans les hôpitaux de Montréal

Les infirmiers et infirmières de la région de Montréal sont pour la plupart affiliés à la Fédération québécoise des infirmiers et des infirmières.

Depuis quelque temps, à raison de deux fois par semaine, la FQII faisait sortir ses troupes pour soutenir ses revendications.

Or, hier, l'organisation syndicale annonçait la suspension des moyens de pression pour une période indéterminée.

"Tout porte à croire qu'un règlement pourrait intervenir bientôt", a indiqué un porte-parole syndical. Depuis les débrayages, a-t-on précisé, la partie patronale a manifesté sa volonté de négocier sérieusement.

Le repos des guerrières survient au moment où dans plusieurs hôpitaux du Québec, on entreprend, demain, un premier débrayage important, parmi le personnel qui adhère à la Fédération des Affaires sociales(CSN).

Les hôpitaux en grève

Trente et un centres hospitaliers au moins devraient être touchés, demain, par le débrayage des travailleurs affiliés à la CSN tandis que 57 centres d'accueil, de services sociaux et de services communautaires sont également la cible des grévistes d'un jour.

Selon les avis expédiés au ministère du Travail et qu'a recensés le Conseil sur le maintien des services essentiels, les débrayages se produi-

ront comme suit dans le territoire desservi par LE SOLEIL.

A partir de minuit, aucun centre hospitalier de la région.

A partir de huit heures, jeudi matin, jusqu'à huit heures le lendemain, le débrayage de la FAS concernera uniquement des hôpitaux de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean: centre hospitalier de Jonquières, centre psychiatrique de Roberval, hôpital de la baie des Ha Ha, Hôtel-Dieu d'Alma, Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur-de-Jésus, institut Roland-Saucier et centre hospitalier de Metabetchouan.

Les professionnels des Affaires sociales débrayeront à huit heures à Robert-Giffard, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'hôpital Laval, à l'hôpital Saint-François-d'Assise, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Coeur, toujours à Québec et à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski.

Seul le centre d'accueil Laurizon à Lauzon devrait être dans la région la scène d'un débrayage parmi les 57 centres d'accueil, de services communautaires et de services sociaux affectés par un débrayage demain.

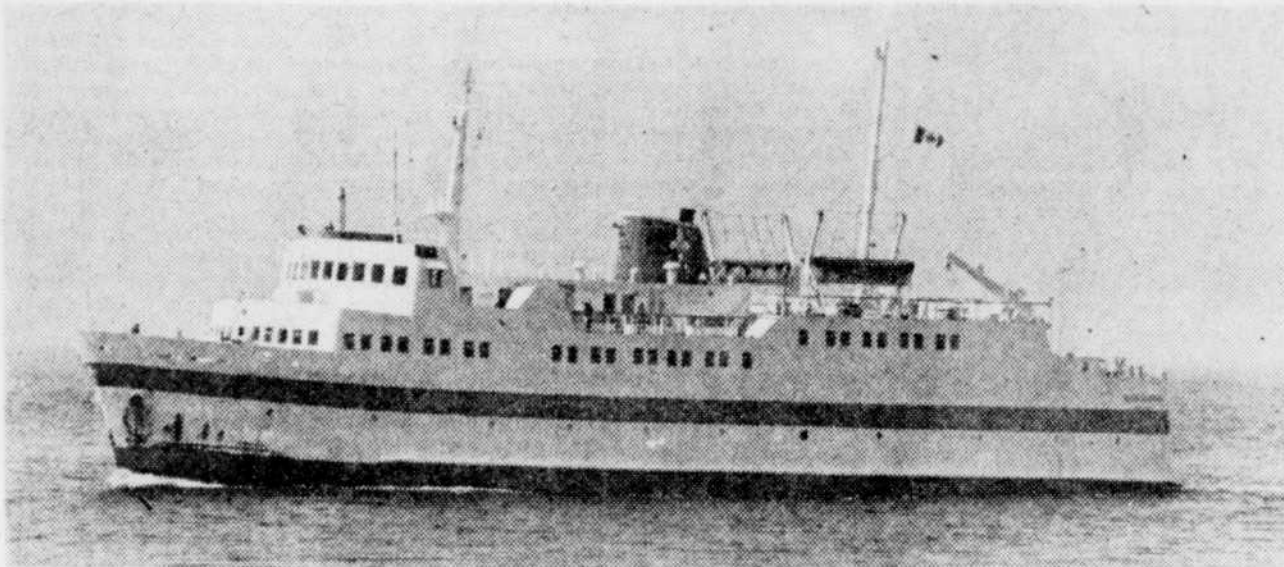
Dans tous les cas, on nous dit que les services essentiels devraient être assurés.

La sécurité d'emploi: cette semaine

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, a soutenu que le gouvernement du Québec devrait déposer dès cette semaine l'ensemble de ses propositions relatives à la sécurité d'emploi.

Dévoilant le contenu d'une contre-proposition syndicale qui allège les demandes initiales à ce chapitre, M. Gaulin a déclaré que la CEQ était disposée à négocier les mécanismes d'application de la sécurité d'emploi tandis qu'elle demeurerait intransigeante sur les principes qui assurent cette sécurité.

Selon M. Gaulin, le délicat problème de la sécurité d'emploi peut se régler rapidement d'autant plus, a-t-il souligné, que "ça ne coûterait presque rien au gouvernement".



Le Sieur d'Amours, affecté au service de traversée entre Matane et Godbout.

Le débrayage affecte le traversier Matane-Godbout

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Le traversier entre Matane, Baie-Comeau et Godbout sera immobilisé pour une durée de 24 heures, à compter de minuit et une minute ce soir, alors que les 35 employés de terre, membres du syndicat de la traversée Matane-Baie-Comeau-Godbout se joindront au mouvement de débrayage d'une journée déclenchée à l'échelle provinciale par la CSN.

Les employés de la traversée sont

sans contrat de travail depuis le 30 juin dernier. Depuis cette date, le rythme des négociations a été très lent. Le négociateur syndical, M. François Gagnon, explique ce fait par le refus initial de la Société des traversiers de traiter collectivement avec les syndicats des traversées de Matane, Lévis et Sorel.

La société a maintenant accepté ce principe, mais la libération des membres du comité syndical de négociation fait toujours problème. Si bien que la partie patronale n'a pas encore déposé ses offres à la table sectorielle.

Les clauses salariales sont négociées à la table centrale du front commun, mais des points importants, notamment au chapitre des primes, des heures de travail et des horaires, relèvent de la table sectorielle.

Pour forcer la main au gouvernement, le syndicat avait déjà déclenché un arrêt temporaire de travail le 7 juin dernier. Si la grève de jeudi est à ce jour la seule prévue, le syndicat n'exclut pas que de nouvelles pressions soient exercées, y compris une grève générale, si aucun déjocage ne survient.

LES PRODUITS EN VEDETTE CHEZ VOTRE MARCHAND PRESTIGE

LAVE-VAISSELLE

MODELE SSD670R
CARACTERISTIQUES:
"Elégance"

5 boutons-poussoirs
8 cycles
• Rinçage Post-rinçage TM • Normal • Normal économie • Rinçage d'attente • Paroïdine et cristal • Lavage écourté (Cadrant) • Lavage écourté économie (Cadrant) • Lavage écourté paroïdine et cristal (Cadrant) • Chauffe-vaisselles (Cadrant).

Système de lavage
• 2 vitesses de lavage • 3 polliers de lavage • 2 doseurs de détergent • Broyeur d'aliments mous • Doseur automatique de produit de rinçage • Intérieur en porcelaine émaillée.

Commodités
• Voyant • Loquet de sécurité pour la porte Modèle adaptable seulement • Raccord avec dérivation • Câble électrique automatiquement escamotable • Pieds antibasculement rétractables • Surface en cerisier.

Dimensions et teintes:
Encastre:
Longueur: 24 1/4 po. Profondeur: 23 1/4 po. Hauteur: 34 1/4 po. Teintes: 2 panneaux (4 teintes) compris, blanc neige, amande, bleû-mûr, vert prairie.

\$ 399⁹⁵

PRIX SPECIAL

LAVEUSE et SECHEUSE "Elégance"

Laveuse automatique Elégance 850, modèle W674R; 2 vitesses avec grande cuve et mini-painier; 7 cycles de lavage; 2 combinaisons de lavage/essorage; 5 combinaisons de température eau de lavage/rinçage; système de lavage filter Flo® blanc.

Seccheuse automatique Elégance 850, modèle D674R; 5 cycles de séchage; 3 réglages de températures; système de séchage axial "Air Flo", grille de séchage;

Avertisseur de fin de cycle optionnel; lampe dans le tambour. Blanc.

Aussi disponible, laveuse automatique Elégance 500. Blanc.

Aussi disponible, sècheuse Elégance 500, modèle D671R. Blanc.

\$ 479⁹⁵

\$ 409⁹⁵

\$ 299⁹⁵

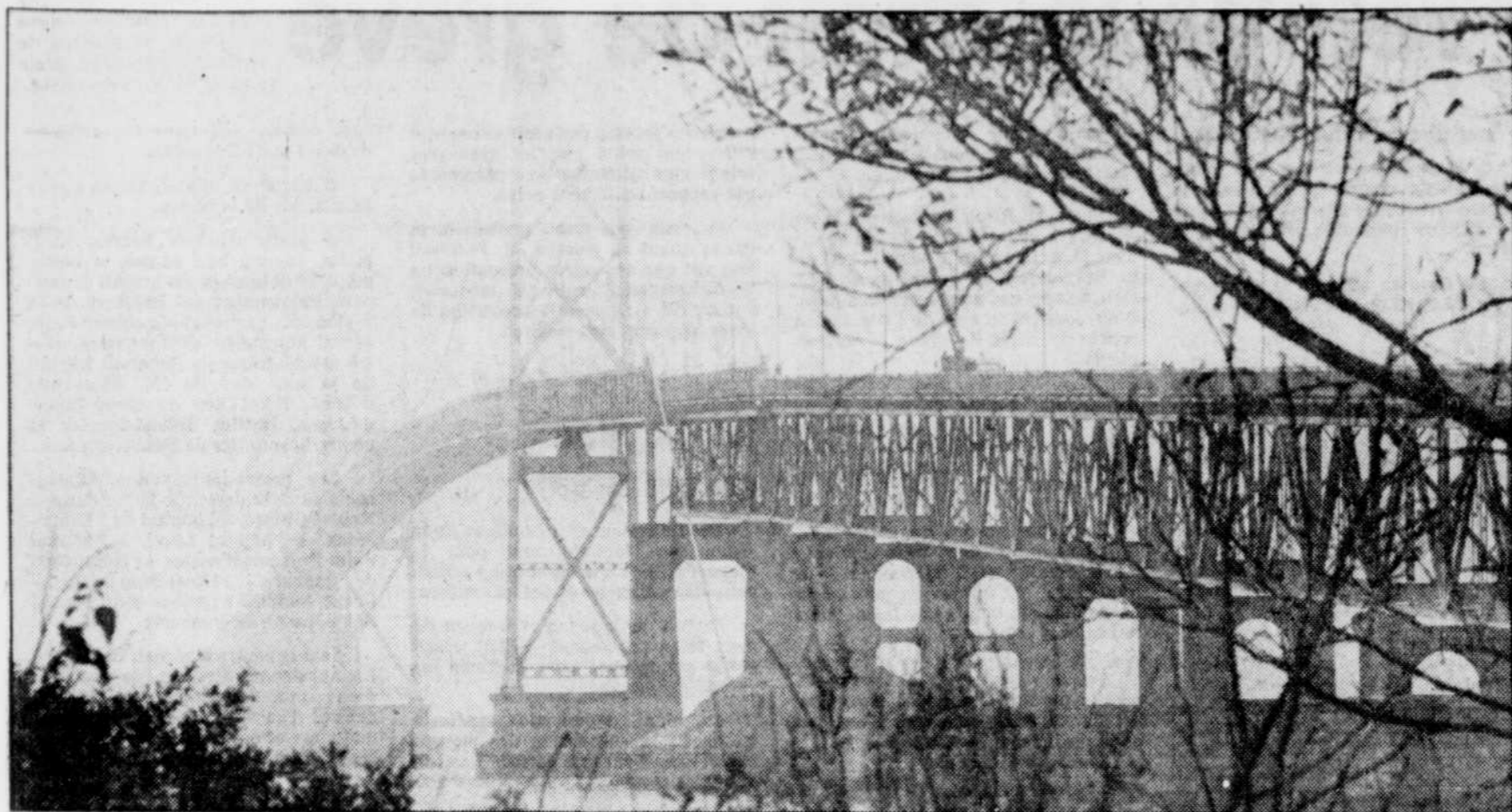
\$ 249⁹⁵

* Tous les appareils électroménagers Elégance sont disponibles en trois couleurs: amande, bleû-mûr et blanc. Chez le marchand Prestige autorisé.

<p>NAP. BOILY INC. 4094, boul. Ste-Anne Montmorency — 667-7851</p>	<p>J.O. Fiset INC. 55, Dorchester sud Québec — 525-6101</p>	<p>G.J. LEMIEUX LTEE 15, rue St-Louis Lévis — 837-8821</p>
---	--	---

La pollution en serait la cause

Nombre élevé d'asthmatiques hospitalisés d'urgence



Le brouillard enveloppait hier en fin de journée la région de Québec.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

par Roger BELLEFEUILLE

La manutention de céréales dans le port de Québec au cours de la journée de lundi alors que le taux d'humidité relative a atteint un maximum de 92, serait peut-être à l'origine d'un nombre exceptionnellement élevé d'asthmatiques admis à l'urgence de l'Hôtel-Dieu.

Alors que ce type d'admissions au service des urgences est en général de un à deux par semaine, ce centre hospitalier en a accueilli 17, lundi. Trois de ceux-ci étaient encore aux soins intensifs, hier, cependant qu'un autre, déjà cardiaque, a succombé.

Trois autres centres hospitaliers de Québec — Saint-Sacrement, Christ-Roi et l'Enfant-Jésus — ont reçu aussi, lundi, un nombre plus élevé de ce type de patients à l'urgence, mais dans une proportion moindre qu'à l'Hôtel-Dieu.

Le Dr Yvon Ouellet, chef des services de médecine et directeur du laboratoire de physiologie respiratoire à ce dernier établissement, a expliqué au SOLEIL que la suspension dans l'air d'une forte concentration de poussière de céréales par temps humide est une hypothèse retenue comme facteur déclenchant d'une crise d'asth-

me aiguë chez des sujets présentant ce type d'affection.

Le Dr Ouellet a ajouté que les services de l'hygiène du milieu du ministère fédéral de la Santé ont été saisis de cette exceptionnelle incidence et qu'une expertise est envisagée.

S'il y a effectivement relation de cause à effet entre la manutention de céréales par temps humide et une augmentation sensible de crises aiguës d'asthme lorsque ces conditions atmosphériques sont présentes, l'interdiction de toute action portuaire de cette nature pourrait être réclamée durant ces périodes.

Le Dr Ouellet a signalé que lundi, un fort degré de pollution atmosphérique, sous forme d'un nuage, était parfaitement visible, au-dessus de la zone portuaire, des fenêtres même de l'Hôtel-Dieu qui domine d'ailleurs ces lieux.

En attendant, il recommande aux personnes susceptibles d'être incommodées par de telles conditions, de rester le plus possible à l'intérieur. D'autant plus que le printemps, et surtout l'automne, en raison du taux élevé d'humidité atmosphérique, sont des saisons particulièrement difficiles pour les asthmatiques.



Rabais de \$20!
Complets 3 pièces de
3 confections différentes
pour hommes

A. Complet en coton coté mille rales de coupe en vogue pour l'automne. Veste à 2 poches appliquées, 2 poches à rabat et poche gilet. Pantalon à 2 poches devant et 2 au dos, ourlets non terminés. Gilet assorti. Brun, whisky ou beige. 38 à 44.

Prix courant Woolco, le complet: \$99
Prix spécial Woolco, le complet:

\$79

B. Complet de qualité en polyester et viscose. Veste dotée de 2 poches à rabat, poche gilet et fente médiane au dos. Pantalon à ourlets non terminés. Gilet assorti. Choix de tons unis, motifs à rayures ou à carreaux. Tailles 36 à 46.

Prix courant Woolco, le complet: \$119
Prix spécial Woolco, le complet:

\$99

(Hors photo) Complet en pure laine. Veste à poche gilet et 2 poches à rabat. Pantalon à 2 poches latérales et 2 poches au dos, ourlets non terminés. Gilet assorti. Choix de tons unis, motifs rayés ou à carreaux. 36 à 46.

Prix courant Woolco, le complet: \$139
Prix spécial Woolco, le complet:

\$119

pour
faciliter
vos achats



Prix en vigueur jusqu'au samedi 27 octobre ou jusqu'à épuisement des stocks.



MAGASIN À RAYONS UNE DIVISION DE F. WOOLWORTH CO. L.TÉE
GALERIES STE-ANNE

2960 boul. Ste-Anne Giffard
GALERIES CHAGNON

Rond point de Lévis
VENEZ AU CAFE ROUGE À LEVIS OU À LA CAFÉTERIA LA MOISSON D'OR À GIFFARD POUR DÉGUSTER UN LÉGER CÔTÉ OU UN CÔMEUX REPAS

HEURES D'OUVERTURE LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h

EQUIPEMENT LOURD
CONSIGNATION POUR L'ENCAN DU 12 NOVEMBRE

CAN AM
ENCANTEURS INDUSTRIELS INC.
1762, ROUTE DE L'AÉROPORT, STE-FOY
871-1110

GUY PAPIILLON / GERALD COULOMBE
Rés.: 285-2643 / Rés.: 832-0269

Commission Scolaire
La Jeune Lorette
AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la présente que le Conseil des Commissaires de la Commission scolaire La Jeune Lorette, lors de son assemblée spéciale du 6 août 1979, a décidé d'acheter de la Corporation "Les Frères Maristes de Québec" un terrain connu et désigné comme étant une partie de la subdivision 2 du lot originaire 131 et une partie de la subdivision 4 du lot originaire 131 du cadastre officiel pour la paroisse de St-Gabriel de Valcartier division d'enregistrement de Québec pour y ériger une école.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du texte intégral de cette résolution peut le faire dans les quinze (15) jours suivant cet avis en s'adressant au bureau du Secrétaire général situé à 184, rue Racine, Loretteville durant les heures de bureau, soit de 9h à 16h. Donné à Loretteville, ce 24 octobre 1979.

Jean-Marie Pépin,
Directeur général

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY
Avis aux contribuables pour examen du rôle de perception
Avis public

est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds des municipalités de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'écoles de cette municipalité est déposé au bureau de la Commission scolaire Sainte-Foy, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, où il peut être examiné par les intéressés pendant quinze (15) jours à compter de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session spéciale du Conseil des commissaires qui aura lieu le 9e jour de novembre 1979, au lieu ordinaire des sessions, 1000, avenue Joli-Bois, Sainte-Foy, à 17h00.

A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au bureau de la Commission, sans avis ultérieur, dans les vingt (20) jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception. Donné à Sainte-Foy ce 24e jour d'octobre 1979.

Jacques FLEURANT,
Directeur général

LA VILLE DE
québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS PUBLIC

AVIC PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "REFECTION DE L'ESCALIER DE LA RUE BUADE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au mardi 20 novembre 1979, à ONZE HEURES (11h) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h 15 et 13h 45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné pour l'ensemble des travaux qui font l'objet de cet appel d'offres, sur les formules fournies à cette fin par le propriétaire et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Les plans et devis seront à la disposition des soumissionnaires au Bureau des Soumissions déposées du Québec, 375 rue Verdun, Québec, où ils devront entrer leur soumission quarante-huit heures (48h) avant l'entrée des soumissions des entrepreneurs généraux.

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 17 octobre 1979

La SSJB de Québec craint le socialisme intégral

La socialisation, l'étatisation et le nationalisme au Québec sera le thème du 43e congrès général annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui se tiendra les 26, 27 et 28 octobre à Québec, à l'hôtel Loews Le Concorde.

Les détails de cette manifestation ont été rendus publics hier à l'occasion de la conférence de presse donnée par l'organisme dans les salons de la mairie, à l'hôtel de ville de Québec.

Le thème du congrès veut traduire, selon le président de l'organisme, le Dr J. Edouard Richard, les craintes de la SSJB de voir la société se diriger, lentement mais sûrement, vers un socialisme intégral.

La réflexion que la société veut susciter parmi la population s'inscrit dans la période préférendaire. La population québécoise est assez intelligente pour décider d'elle-même. Nous voulons simplement l'éclairer.

On se rappellera que contrairement à la SSJB de Montréal, la Société Saint-

Jean-Baptiste de Québec a refusé de choisir un camp dans cette campagne référendaire et qu'elle ne fera partie d'aucun des organismes parapluies que ce soit Pro-Québec ou Pro-Canada.

À l'instar des sociétés de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Sherbrooke, Valleyfield et Amos, la SSJB de Québec considère qu'elle doit être au-dessus des partis et que prendre position équivalait à se baïllonner.

Les quelque 25.000 membres ("sur papier" de soutenir le président de la SSJB de Québec) et le public sont donc invités à venir discuter du rôle croissant joué par l'Etat au Québec.

L'organisme insiste, pour sa part, beaucoup sur l'attitude des Québécois au cours des dernières années de toujours se retourner vers l'Etat pour solutionner tous les problèmes qui se posent à la communauté.

Les quatre ateliers du congrès porteront donc sur les relations de l'Etat et la culture, les loisirs, les affaires sociales et l'économie.

L'assemblée débutera par un exposé du sociologue

Jean-Jacques Simard et plusieurs animateurs assureront l'encadrement des discussions. Il s'agit de Guy Durand, sociologue; Paul Vigneault, professeur au cégep de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; Marc-André Ma-

randa, politologue et Bernard Lamothe, de la compagnie Urbatek.

La synthèse des discussions en ateliers qui auront lieu durant la journée du samedi 27 octobre sera faite,

le lendemain par le professeur Vincent Lemieux de l'université Laval.

Le congrès sera l'occasion de procéder à l'élection d'un nouvel exécutif de même qu'à la remise de la décora-

tion l'Ordre du mérite à trois personnalités, soit M. Larkin Kerwin, ex-recteur de l'université Laval, Me Guy Pinsonneault, avocat et militant de la SSJB de même que Mme Fernande Duchesneau, également militante de la SSJB

et du Conseil de la vie française.

La SSJB remettra aussi une bourse de \$500, la bourse Bellerive, à un étudiant de première année d'agronomie de Laval, M. Michel Carrier.



MUNICIPALITE DE CAP-ROUGE

APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET DE SES DEPENDANCES

Des soumissions seront reçues par la Municipalité de Cap-Rouge, pour l'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET DE SES DEPENDANCES.

Les intéressés peuvent se procurer les formules de soumissions et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au bureau de la Municipalité de Cap-Rouge, 4473, rue St-Félix, Cap-Rouge, (651-1225).

Les soumissions seront reçues au bureau du Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cap-Rouge avant onze heures (11h00, heure locale) en vigueur, mercredi le 14 novembre 1979. Elles seront ouvertes dans la salle du Conseil immédiatement après l'heure limite. La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Le secrétaire-trésorier, L.-A. BOMBARDIER

APPEL D'OFFRES

Assurances générales

La Cité de Roberval lance un appel d'offres à tous les courtiers d'assurances.

Il s'agit de couvrir tous les risques sur les propriétés, les véhicules, l'équipement, la responsabilité patronale et publique et les cautionnements personnels de la municipalité. Cette demande couvre également le Centre Sportif Benoit-Lévesque, le parc et le terrain de camping Mont-Plaisant. Il sera nécessaire de communiquer avec le gérant, M. Robert Gagné, pour obtenir une copie du devis préparé à cette fin.

Des soumissions cachetées, portant la mention "SOUMISSION ASSURANCES GENERALES", seront adressées au greffier de la Cité et seront reçues jusqu'à 15.00 heures, le 30 novembre 1979.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans recourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Nos polices en vigueur prennent fin le 31 décembre 1979, à minuit, à l'exception de la police responsabilité de l'aéroport qui, elle, se termine le 9 juillet 1980.

Il sera nécessaire de verser la somme de \$20 pour obtenir un avis de soumission.

La Ville de Roberval, Benoit Harvey, greffier



Commission Scolaire La Jeune Lorette

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la présente que le Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire La Jeune Lorette, lors de son assemblée régulière du 15 octobre 1979, par résolution portant le numéro 02161-79, a décidé de remplacer la résolution d'emprunt à long terme adoptée pour le financement des immobilisations 1977/78, au montant de \$397,000.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du texte intégral de cette résolution peut le faire dans les quinze (15) jours suivant cet avis en s'adressant au bureau du Secrétaire général situé à 184, rue Racine, Loretteville durant les heures de bureau, soit de 9h à 16h.

Jean-Marie Pépin, Directeur général

Donné à Loretteville, ce 24 octobre 1979.



Transports Canada

APPEL D'OFFRES CONCESSIONS DE LOCATION DE VEHICULES SUR LE MARCHE AEROPORTUAIRE

Transports Canada lance un appel à soumissionner pour la concession de services de location de véhicules aux voyageurs aériens à l'aéroport suivant de Transports Canada:

AEROPORT DE QUEBEC

Les appels d'offres se feront en une seule étape. Les soumissionnaires devront déposer une offre financière et fournir des renseignements sur leur firme, leur mode d'exploitation technique et commerciale.

Les adjudicataires passeront avec Transports Canada un contrat d'une durée de 5 ans, commençant le 1er janvier 1980, les engageant à dispenser un service de qualité aux voyageurs aériens désirant louer un véhicule.

Les firmes intéressées peuvent se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessous. Les soumissions cachetées et marquées seront acceptées jusqu'à 14:00 heures, heure locale, le vendredi 23 novembre 1979 au bureau suivant: Gestion du matériel, Ministère des Transports, Pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, Québec, H4Y 1B9.

Une réunion d'information à l'intention des soumissionnaires aura lieu à l'heure et endroit suivants: à la Salle de Conférence de l'Edifice de l'Administration de l'Aéroport de Québec, le mercredi 7 novembre 1979, à 13:30 heures.

André O. Dumas, Administrateur régional du Québec



LA VILLE DE québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS FILTRES/BASES/TELECOMMANDES/PUPITRE-CONSOLE, SERVICE DE POLICE PROLONGATION DE DELAI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la date fixée pour l'ouverture des soumissions: "FILTRES / BASES / TELECOMMANDES / PUPITRE-CONSOLE, SERVICE DE POLICE" qui devait avoir lieu au bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, le jeudi 18 octobre 1979, à ONZE HEURES (11 h. a.m.) (heure locale) a été reportée au jeudi 8 NOVEMBRE 1979, à ONZE HEURES (11 h. a.m.) (heure locale).

Nous rappelons que les soumissionnaires peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à monsieur Paul Gratton, ingénieur-conseil, 421, rue Argyle, Montréal (Québec) H3Y 3B3, téléphone (514) 932-6412.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, 18 octobre 1979

CHEMISIERS DE MARQUES RENOMMÉES

AU CHOIX:
13⁹⁹

- A. Un chemisier toute douceur... Col Claudine, demi-patte de boutonnage, manches longues raglan et boutons aux poignets. Confectionné en 100% crêpe de polyester, elle est offerte dans les teintes de cendre, mauve ou antiope. Tailles: 10 à 18. Pensez à Noël et à ses festivités!
- B. Un chemisier toute féminité... Chemisier confectionné en 100% crêpe de polyester. Encolure en V, empiècement devant, demi-patte de boutonnage et boutons aux poignets. Bleu cendré, taupe, rose cendré. 10 à 18. Aussi offert pour dames tailles fortes dans les teintes de crème, vin, taupe, cendre. 38 à 44.
- C. Un chemisier tout classicisme... Des liens à l'encolure pour ce chemisier passe-partout confectionné en 100% polyester. Encolure ras du cou à fente en V, empiècements devant et derrière, manches longues et poignets boutonnés. Prune, perle, noir, brun, sable. Fait au Canada. 10 à 18.
- D. Un chemisier toute perfection... Confectionné au Canada en 100% polyester, ce chemisier a plusieurs atouts dans son sac... Empiècement et plis devant, manches longues à poignets boutonnés. Prune, perle, noir, brun, sable. Tailles 10 à 18.
- E. Un chemisier toute séduction... Chemisier confectionné en 100% crêpe de polyester. Caractéristiques: col chinois, demi-patte de boutonnage, empiècements devant et derrière et 1 bouton aux poignets. Couleurs au choix: crème, améthyste, vin. Tailles: 10 à 18.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 27 octobre ou jusqu'à épuisement des stocks.

La Bible, seul guide des chrétiens évangéliques

par Jean MARTEL

Tout près du boulevard Versant nord, plus précisément à place Dompierre, à Sainte-Foy, se trouve une coquette maison; c'est là que se réunissent les membres de l'Assemblée évangélique de Sainte-Foy.

Une centaine de personnes — la majorité âgée dans la vingtaine — constituent cette assemblée qui n'accepte qu'une seule autorité: la Bible. M. Jean-Paul Berny, qui en est le principal animateur, explique que la Bible est le seul guide en matière de foi et de croyance.

Il ajoute que l'Écriture sainte doit être certes interprétée, mais cette interprétation se fait par l'Écriture sainte elle-même. En d'autres termes, ce sont des passages plus explicites de

la Bible qui en éclairent d'autres plus obscurs. Cependant, d'après lui, la grande partie du message biblique peut être comprise par des gens simples.

De son côté, M. Marc Routhier de Sainte-Foy dit que depuis dix ans le nombre de membres de l'Assemblée évangélique a considérablement augmenté. Des assemblées semblables existent à d'autres endroits du Québec: Rivière-du-Loup, Thetford Mines, Montréal, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Valleyfield, etc.

Depuis toujours

M. Jean-Paul Berny affirme qu'il y a toujours eu des Églises évangéliques en marge de l'Église catholique. Ces Églises sont rattachées aux Écritures saintes et se revendiquent du

Christ, contrairement aux sectes qui ont des fondateurs humains, comme les Mormons et les Témoins de Jéhovah.

Il précise que la foi des chrétiens évangéliques est très près de celle des catholiques. "Nous avons beaucoup en commun".

"Nous croyons, dit-il, que le Christ est mort sur la croix pour nos péchés. C'est lui qui est sauveur et qui donne la vie éternelle. Il a tout payé pour nos péchés et il nous donne son Esprit pour nous permettre de faire ce qu'il nous demande. Le chrétien est donc victorieux sur ses mauvais penchants".

Pour les chrétiens évangéliques, l'homme est incapable par ses propres moyens de mériter son salut. Toutefois, le Christ a expié les péchés. Ainsi

l'homme est justifié uniquement par la foi dans le sang du Christ répandu sur la croix. Donc le vrai croyant possède actuellement la vie éternelle et peut avoir l'assurance de son salut pour l'éternité.

Repas du Seigneur

Les membres de l'Assemblée évangélique de Sainte-Foy ont trois rencontres par semaine: le dimanche matin où ils assistent au repas du Seigneur et reçoivent un enseignement biblique; le dimanche soir où ils ont un autre enseignement; et enfin le mercredi soir où ils participent à une réunion de prières et à un enseignement.

M. Marc Routhier explique que le repas du Seigneur consiste d'abord en un culte d'adoration et ensuite en une

distribution du pain et du vin aux participants.

Construite il y a cinq ans, la maison qui sert de lieu de rencontres à l'Assemblée évangélique de Sainte-Foy, est déjà toute payée. Si M. Berny n'a pas voulu dévoiler le montant approximatif de l'offrande que versent les fidèles, on soupçonne que ce montant doit être plus élevé que dans les églises catholiques.

Considéré comme ministre du culte au civil, M. Berny préside des mariages et tient les registres. Comme chez les catholiques, l'Assemblée évangélique a ses diacres.

Un invité

Au moment de notre visite, l'Assemblée de Sainte-Foy recevait M. Joseph Tremblay, responsable de l'Assemblée évangélique de Rivière-du-Loup. Invité à prononcer une série de

conférences sur la Bible, M. Tremblay raconte comment il est devenu chrétien évangélique.

Ancien prêtre catholique et ancien religieux de la congrégation des Oblats, il était missionnaire en Amérique du Sud au moment où il vécut une crise religieuse. Il explique qu'il a perdu foi en l'Église catholique, parce qu'elle n'enseignait pas l'assurance du salut. "Une fissure, dit-il, s'était faite dans mon cœur qui allait s'agrandir et tout casser..."

"Je voulais me sauver par mes oeuvres, mais Dieu, lui, voulait me sauver par sa grâce. J'étouffais dans un cadre qui me poussait à faire des oeuvres pour mériter mon salut. Maintenant, j'ai l'assurance de mon salut; je n'ai plus rien à faire pour le mériter; c'est le Christ qui me l'a gagné".



Le Soleil, Jean Vallières
M. Joseph Tremblay, de l'Assemblée évangélique de Rivière-du-Loup (à gauche), et M. Jean-Paul Berny de l'Assemblée évangélique de Sainte-Foy.

Grand'Maison invite les syndicalistes à s'occuper davantage de l'économie

(D'après PC) — "Le syndicalisme aurait intérêt à se préoccuper davantage des

questions proprement économiques", estime le chanoine Jacques Grand'Maison, professeur à l'université de Montréal et conseiller syndical.

Dans une entrevue publiée dans un numéro de la Revue Notre-Dame, un magazine religieux des Missionnaires du Sacré-Coeur, M. Grand'Mai-

son dégage les objectifs que les syndicalistes des années 80 doivent envisager.

Que le syndicalisme se préoccupe davantage des questions économiques "sera même essentiel à sa capacité de se donner un second souffle", croit-il.

Selon l'éminent syndicaliste, "l'un des grands défis du syndicalisme au cours des années 80 sera de dépasser cette coupure entre l'économie et le social".

"Dans la mesure où les travailleurs et le syndicalisme laissent l'initiative économique aux autres, ils se privent d'une expérience capitale à tous les plans, y compris au plan politique".

"L'expérience économique confronte avec un réalisme immédiat, a-t-il expliqué. Mais en économie, tu dois rendre compte de tes choix la semaine suivante. L'économie est une école de décision, de choix et d'efficacité".

Concrètement, deux objectifs syndicaux apparaissent prioritaires au chanoine Grand'Maison.

D'une part, la syndicalisation des 60 pour 100 de travailleurs qui ne sont pas encore syndiqués au Québec. "Cela suppose que l'on devra se servir de l'accréditation multipatronale pour regrouper par exemple les serveurs de restaurant qui sont deux ici, trois là..."

L'autre objectif, c'est "l'égalité intégrale de la femme", estime M. Grand'Maison.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 650-11-000047-78 No Surintendant: 014419
COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: GARAGE PIERRE MIGNEAULT, (Port-Cartier) Inc., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 113, Portage des Mousses, C.P. 1337, Port-Cartier, P.Q.
DEBITRICE
Avis est par les présentes donne que Garage Pierre Migneault (Port-Cartier) inc., du 113 Portage des Mousses, C.P. 1337, Port-Cartier, P.Q., a fait cession de ses biens le 9e jour d'octobre 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1979, à 11:45 heures de l'avant-midi, au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, au 701, Laure, Sept-Îles, P.Q.
Date de Québec, ce 16e jour d'octobre 1979
MICHEL LEBLOND, SYNDIC
Bureau de: LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS, 621, boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 545-4641

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE HAUTERIVE 650-11-000047-78 No Surintendant: 014419
COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: GARAGE PIERRE MIGNEAULT, (Port-Cartier) Inc., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 113, Portage des Mousses, C.P. 1337, Port-Cartier, P.Q.
DEBITRICE
Avis est par les présentes donne que Garage Pierre Migneault (Port-Cartier) inc., du 113 Portage des Mousses, C.P. 1337, Port-Cartier, P.Q., a fait cession de ses biens le 9e jour d'octobre 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1979, à 11:45 heures de l'avant-midi, au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, au 701, Laure, Sept-Îles, P.Q.
Date de Québec, ce 16e jour d'octobre 1979
MICHEL LEBLOND, SYNDIC
Bureau de: LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS, 621, boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 545-4641



Boutique des produits cosmétiques



Shampooing Head & Shoulders
Lotion de 175 ml ou tube de 100 ml.
Au choix, cha.: **1.43**



Shampooing revitalisant Clairol ou lotion revitalisante Condition II
450 ml plus 150 ml en prime.
Au choix, cha.: **1.79**



Dentifrice Aqua-fresh
100 ml. Chac.: **.89**



Eau dentaire Scope
500 ml. Chac.: **1.47**



Lotion antisudorifique Ultra Ban
50 ml. Chac.: **1.19**



Polident
Nettoyeur effervescent pour dents
48 comprimés emballés individuellement
Polident pour nettoyer les dents
Paquet de 48 comprimés. Chac.: **.99**



Couches super-absorbantes Baby Scott
Boîte de 24 pour les tout-petits. Chac.: **2.27**



Serviettes hygiéniques Kotex "Protection légère"
Ordinaires ou désodorisantes. Boîte de 30.
Au choix, chac.: **1.53**



Lotion revitalisante Wondra pour la peau
180 ml. Chac.: **.99**



Boules absorbantes Woolco
300 ordinaires ou 100 géantes. Au choix: **2/1.59**

AYEZ L'OEIL SUR NOS BAS PRIX HEBDOMADAIRES
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 OCTOBRE. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES



GALERIES STE-ANNE
2960 boul. Ste-Anne, Giffard



GALERIES CHAGNON Rond point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h; JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h; SAMEDI: de 9h à 17h

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription "soumissions pour la cueillette des vidanges, sur tout le territoire de la municipalité" seront reçues par le soussigné, Jacques Pichette, secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, 33, rue de l'Église, St-Ferréol-les-Neiges, avant le lundi 5 novembre, à 16 heures et seront ouvertes le même jour à 20 heures, au sous-sol du collège. Ladite cueillette des vidanges est pour une période de trois ans. Tous les intéressés sont priés de bien vouloir communiquer avec notre bureau, pour obtenir le formulaire requis. Seules les soumissions faites sur les formules de la municipalité seront étudiées. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Fait et domé, à St-Ferréol-les-Neiges, le 22 octobre mil neuf cent soixante-dix-neuf.
Jacques Pichette, sec.-trés.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000554-793 No Surintendant: 014425
COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: JACQUES BARRETTE, (236-938-312), représentant, domicilié et résidant au 5, 4e Avenue, Lac-St-Augustin Nord, Ste-Foy, P.Q. G0A 3E0.

DEBITEUR
Avis est par les présentes donné que Jacques Barrette, du 5, 4e Avenue, Lac-St-Augustin Nord, Ste-Foy, P.Q., a fait cession de ses biens le 10e jour d'octobre 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, à 800 Carré d'Youville, Suite 1801, Québec, P.Q.
Date de Québec, ce 16e jour d'octobre 1979.
JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

Bureau de: LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS, 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 525-4641

ire publication
CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS
Le requérant-cédant demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer à la compagnie Yvon Lachance & Fils Inc., les trois (3) permis qu'il détient sous le numéro Q-503079, pour effectuer le camionnage en vrac dans la région no 1, catégorie Entrepreneur.

Yvon Lachance
par: Casgrain, Crevier & Blanchet avocat du requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000556-798 No Surintendant: 014427
COUR SUPERIEURE (En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de: JULIEN HOUDE, (230-253-197), domicilié et résidant au 1332, Nelles, Ste-Foy, P.Q. G1W 3B8.

DEBITEUR
Avis est par les présentes donné que Julien Houde, du 1332, Nelles, Ste-Foy, P.Q., a fait cession de ses biens le 11e jour d'octobre 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1979, à 10:15 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, à 800 Carré d'Youville, Suite 1801, Québec, P.Q.
Date de Québec, ce 16e jour d'octobre 1979.
JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

Bureau de: LEBLOND, BUZZETTI, HUOT & ASSOCIES, SYNDICS, 621, boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 525-4641

Construction de défense Canada
Défense Construction Canada

PROJET: Fournir et installer clôture à maillons de chaîne bfc Valcartier P.Q.
DOSSIER: VR29 11

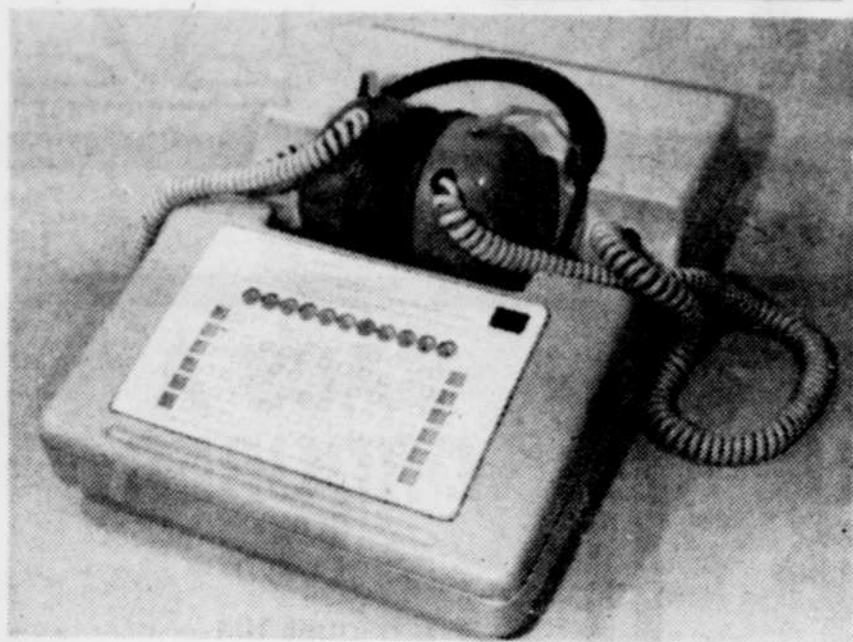
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est), le mercredi 7 novembre 1979, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.
Seuls les entrepreneurs primaires pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicateur régional 618 998-9549, ou télex 053-4231. Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.
Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

science



claude tessier



Pour la surdité industrielle: l'ipsiphone

La surdité industrielle est un problème épineux comme en fait foi la hausse des compensations payées aux travailleurs qui en souffrent. Un appareil nouveau de dépistage, l'ipsiphone, a été mis au point par M. Guy Lescoffair, ingénieur et chef audiologiste au CHUL et M. Jacques Charlesbois, ingénieur et chef d'informatique à l'hôpital Laval. Tous deux ont reçu l'assistance aux inventeurs du CRIQ. L'ipsiphone est un instrument simple pour l'auto-test de l'audio. Il émet une série de sons qui apparaissent sur un voyant lumineux. L'employé qui fait son propre test d'audition grâce à des écouteurs remplit une fiche qu'il coche selon un code prévu. Il peut ensuite interpréter la fiche-réponse ou la faire interpréter par un audiologiste. Cet appareil évite des visites dans les centres hospitaliers et contribue à des économies de temps.

A quand un bon brise-glace "made in Canada"?

Le brise-glace Franklin, sorti des chantiers maritimes de Vancouver, en juin (une soixantaine de millions de dollars), a échoué dans sa tentative de franchir le passage du Nord-Ouest, dans l'Arctique canadien. Le navire de 13,000 chevaux-vapeur a brisé dans la glace une de ses hélices. C'est le brise-glace Louis-Saint-Laurent qui s'est porté au secours de son jeune "frère" pour le ramener à Vancouver puis revenir à Halifax en passant par le canal de Panama. Dans le cas du Franklin, les hypothèses sont les suivantes: ou la glace a été trop dure, c'est l'hypothèse "honorable", ou il y a eu de l'imprudence, ou il y a des vices de fabrication. Mais il reste que le Canada a bien du mal à construire des brise-glace efficaces. Pourquoi ne réussit-il pas à développer une technologie appropriée à la maîtrise de son océan froid?

nuages, celles des cumulus en particulier. On a trouvé à Thunder Bay, par exemple, que les cumulus ont un plus grand développement vertical, leur teneur en vapeur d'eau est plus grande, les turbulences sont plus intenses. L'approfondissement de ces recherches influencera les routes empruntées par les avions. On publiera aussi un "atlas" des nuages.

On a ramassé des poussières de comètes

Des scientifiques de l'université de Washington et de l'Institut de technologie de Californie ont réussi à faire l'analyse de poussières que l'on croit appartenir à la queue d'une comète. Selon le Dr Franch, une demi-tonne de ce genre de poussière cosmique tombe sur la terre chaque année. Pour la première fois, on a pu en recueillir grâce à des dispositifs spéciaux mis à bord d'avions de la NASA voyageant à 20 km d'altitude. L'analyse de ces poussières, rendue possible grâce à des appareils créés pour l'étude des échantillons rapportés de la lune, font voir qu'elles n'appartiennent pas au groupe des météorites caractérisés par des matières denses. On a décelé des anomalies dans le magnésium et le calcium de ces poussières, ce qui rend leur origine très intéressante (réactions nucléaires) et aussi l'explication encore nébuleuse de l'origine du système solaire qui remonte à 4,6 milliards d'années.

Les mini-ordinateurs à l'école

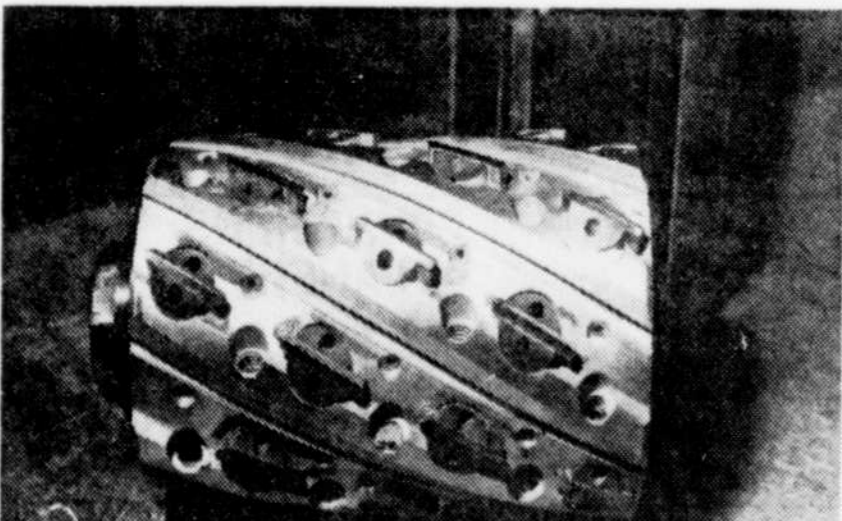
En Ontario, 70 éducateurs oeuvrant à divers niveaux ont formé l'Association pour l'éducation par ordinateur pour échanger l'information sur le rôle des mini-ordinateurs dans l'enseignement. Les buts de l'association vont aussi loin que faire des achats collectifs d'ordinateurs et de les rendre accessibles aux étudiants. Ils se réuniront le 12 novembre à l'université McMaster, de Hamilton, pour en discuter.

Des patinoires de plastique

La société montréalaise Glice a pris le contrôle d'une entreprise de Chamonix (France) qui a mis au point une surface de polyéthylène possédant des propriétés assez voisines de celles de la glace artificielle. On peut y patiner aussi vite mais avec un peu plus d'effort à cause de l'absence d'eau. La patinoire Glice ne requiert aucune dépense d'énergie, elle peut être utilisée 12 mois par année et ses coûts sont de 10 pour 100 inférieurs aux montants requis pour une glace artificielle. Un coup de balai chaque jour suffit pour la nettoyer et un conditionneur est pulvérisé pour assurer un glissement amélioré.

Un feu aux étages supérieurs

Le Conseil national de recherches du Canada va construire à Carleton, près d'Ottawa, un centre de recherche sur la prévention des incendies où seront simulés des incendies dans des bâtiments de grande hauteur. Le conseil a d'autre part fait des expériences sur l'ensemencement des nuages; il fera l'étude de la turbulence des



Un nouvel outil à bois

Une équipe technique sous la direction de M. Jean-Jacques Dumas, du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), a développé un nouvel outil pour l'industrie du bois. Il s'agit d'un cylindre hélicoïdal plus efficace que les autres, moins bruyant et réclamant moins d'énergie. On trouve ce genre de cylindre sur les raboteuses à bois, par exemple. M. Ernest Lacasse, du groupe mécanique du CRIQ, a eu l'idée de munir le cylindre de brise-copeaux ajustables et placés à angle sur le porte-couteau. Le fini du bois est meilleur et deux aiguillages par an suffisent. Les premiers essais ont eu lieu en 1978 dans une industrie du meuble de Daveluyville et l'outil est au stade de la pré-fabrication, à Montréal.

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES CONVOCATIONS

Les listes électorales dressées lors du recensement seront révisées du 22 octobre au 3 novembre 1979.

Il est possible que vous receviez une convocation des réviseurs de ces listes, même si votre nom apparaît sur un exemplaire des listes électorales.

Vous avez les qualités d'électeur?

Vous devez répondre à cette convocation afin de prouver que vous avez ces qualités d'électeur. Si vous n'y répondez pas, vous risquez que votre nom soit rayé des listes électorales.

Votre droit de vote en dépend.

Pierre-F. Côté, C.R. Directeur général des élections

CAGNOTTE ALIMENTATION

CHRC 80

A GAGNER:

25 PRIX DE \$50 D'ALIMENTATION

AVEC EN PLUS

1 GROS LOT DE \$500 D'ALIMENTATION

POSTEZ CE COUPON A:

CAGNOTTE ALIMENTATION CHRC
C.P. 8080 Québec, G1K 7W1

NOMS DES ANNONCEURS	MONTANT DEPOSE
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____
5. _____	_____
TOTAL	\$50.00

Entendu le..... octobre à CHRC

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TEL _____

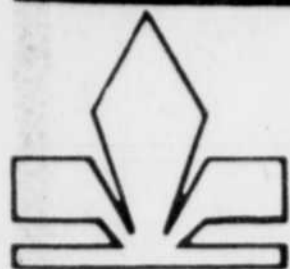
DESCRIPTION DETAILLÉE DU CONCOURS

- A compter du 1er octobre 1979, les animateurs de CHRC donneront en ondes, chaque jour (lundi au vendredi), le montant qu'ils déposeront dans la cagnotte, en s'identifiant. Cette cagnotte totalisera \$50 et se fera en 5 dépôts de montants variés. Ces derniers seront mentionnés en ondes entre 9h30 et 16 hres.
- Les auditeurs seront invités à nous écrire afin d'identifier les noms des animateurs et les dépôts effectués au cours de la journée. Ceux-ci pourront également participer au concours en remplissant un coupon de participation publié avec les règlements dans LE SOLEIL.
- Chaque jour, à compter du 8 octobre, entre 13 et 14 hres, nous ferons le tirage au hasard, parmi tout le courrier reçu, du nom d'une personne qui aura identifié correctement les noms des animateurs et les montants des cinq (5) dépôts d'une même journée. De plus, cette personne, pour se mériter son prix, devra entrer en communication avec nous au numéro de téléphone mentionné en ondes et ce, dans l'heure suivant la mention de son nom à CHRC 80. Le gagnant se méritera le montant accumulé en alimentation dans la cagnotte alimentation CHRC. Si ce prix devait ne pas être gagné, il s'ajoutera le lendemain à un autre \$50 d'alimentation.
- Ces tirages se poursuivront du lundi au vendredi jusqu'au 9 novembre 1979. Le 9 novembre 1979, à 13h50, parmi tout le courrier accumulé, nous ferons le tirage d'un montant de \$500 d'alimentation auquel viendra s'ajouter le montant déjà accumulé dans la cagnotte, s'il y a lieu.
- CHRC se réserve le droit de désigner le marché d'alimentation où le gagnant se procurera son montant d'épicerie.
- Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec.
- Les bons de participation doivent parvenir à: Cagnotte alimentation CHRC Case postale 8080 Québec G1K 7W1
- Un prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent.

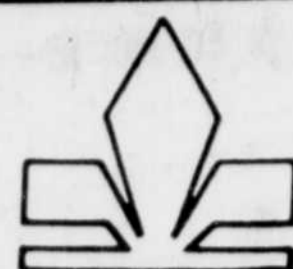
Ces personnes se sont mérité \$50 d'alimentation en écoutant C.H.R.C. 80

- Madame JACQUELINE GENEST, Duberger
- Madame ALICE GUAY, St-Louis de Pintendre, Cté Lévis
- Madame MADELEINE BEAUPRE, Québec
- Madame PAUL L'ETOILE, Armagh, Cté Bellechasse

Une autre promotion **CHRC 80**



RICHELIEU



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 OCTOBRE 1979 NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

<p>MARGARINE MOLLE SOYA LACTANTIA cont. 1 lb</p> <p>73¢</p> <p>(Disponible au Québec seulement)</p> 	<p>JUS DE TOMATE LIBBY'S Canada fantaisie, bte 19 oz</p> <p>4/\$1.00</p> 	<p>CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN mouture à toutes fins sac 16 oz</p> <p>\$3.25</p> 	<p>SACS À ORDURES GLAD pour l'extérieur paquet 10s</p> <p>\$1.08</p> 
--	---	--	---

POIRES "ANJOU"
cat. extra de fantaisie
produit de Colombie Britannique

lb **45¢**

BANANES "DÔLE"
gros fruit
produit de l'Honduras
lb **25¢**

ÉCHALOTES
produit des États-Unis
2 paquets **39¢**

CAROTTES MINIATURES
cello 12 oz produit du Québec
cat. Canada no 1
2 cellos **59¢**

ÉPINARDS
cello 10 oz
produit de l'Ontario
ch. **59¢**

ALIMENTS SURGELÉS
JUS D'ORANGE OU PAMPLEMOUSSE

MINUTE MAID concentré
bte 12 oz
89¢

TARTE AUX PACANES FARM HOUSE
bte 18 oz **\$1.69**

FILETS DE GOBERGE HIGH LINER
bte 16 oz **\$1.39**

PÂTE À PIZZA LA PATE DOREE
3x12 sac 22 oz **\$1.19**

CORNICHONS À L'ANETH
avec ail ou sans ail, polskie, HABITANT
cont. 24 oz **89¢**

FESTIVAL DES FROMAGES CANADIENS

CHEEZ-WHIZ Préparation de fromage fondu à tartiner
KRAFT cont. 1 kg **\$3.38**

fromage VELVEETA KRAFT paquet 1 kg **\$3.58**

CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLE QUIK
bte 16 oz **\$1.25**

LIBBY'S **FÈVES AU LARD** brunes foncées
cont. 19 oz **58¢**

CAFÉ INSTANTANÉ CHASE N SANBORN bocal 10 oz
\$4.98

PÂTES ALIMENTAIRES Spaghettini Spaghetti Macaroni coupé Rotini GATTUSO cello 1 kg **88¢**

MARGARINE DURE BLUE BONNET paquet 3 lb **\$2.08**

SOUPE poulet-riz, poulet-nouilles, tomates, tomates-vermicelle HABITANT bte 14 oz **38¢**

QUALITÉ ET SERVICE TOTAL



DES AUBAINES A PLEINES TABLETTES

POULETS FRAIS

Canada
Catégorie "A"
moins de 4 lb

lb **75¢**

SOC DE PORC FRAIS
desosse

lb **\$1.28**

SAUCISSE PUR PORC

METRO RICHÉLIEU
surgelee
500 g

\$1.38

JAMBON DÉOSSÉ

METRO RICHÉLIEU
prêt à manger
Style Québécois, demi

lb **\$1.79**

CUISSES DE POULET PANÉES

SCHNEIDER
frites, surgelées,
boite de 2 livres

\$3.69

SAUCISSON DE BOLOGNE
morceau 2 lb et plus

METRO RICHÉLIEU
lb **\$1.08**

BACON SANS COUENNE
SCHNEIDER

1 livre **\$1.65**

POITRINES DE POULET

panées, frites, surgelées,
SCHNEIDER
boite de 2 livres **\$3.99**

FROMAGE MOZZARELLA

DEUX MONTAGNES lb **\$1.99**

MINI ROULÉS AUX OEUFS BILOPAGE 12 oz **\$1.89**

PÂTE AU SAUMON ROSE

surgelée BILOPAGE 500 grammes **\$1.79**

SAUCISSES FUMÉES SCHNEIDER 1 livre **\$1.38**

BOEUF FUMÉ TRANCHÉ

COORSH 2 oz 4 / **\$2.15**

DESSERT PARFAIT COORSH 13 oz **75¢**

PAPIER DE TOILETTE

couleurs variées,
SWAN'S DOWN
paquet 4 rouleaux **\$1.29**

BISCUITS

Venus enrobés,
Bantam,
VIAU Cont. 350 g **\$1.09**

MARINADES SUCRÉES

HABITANT cont. 24 oz **\$1.19**

MÉLASSE

GRANDMA 1.35 kg **\$1.35**

NOURRITURE POUR CHIENS

saveurs variées,
ALPO bte 14.5 oz **41¢**

BONBONS POUR L'HALLOWEEN

CHOCOLAT
Petites joies

MARS 12 oz **\$1.89**

BONBONS CITROUILLES VIAU
sac 227 g **79¢**

BONBONS VIAU
papillotes aux arachides,
vanille, mélasse,
Mélange Halloween,
Astro, Marbres barres,
Suçons ass. sac 250 g **79¢**

BISCOTTES

régulières ou
sans sel
GRISSOL bte 250 g **99¢**

CAFÉ

MELITTA PREMIUM 454 g **\$4.96**

CAFÉ INSTANTANÉ AVEC CHICORÉE

NESTLE ENCORE bocal 8 oz **\$4.83**

CROUSTILLES

savoir régulières,
MAPLE LEAF sac 200 g **99¢**

CONFITURE PURE

fraises, framboises,
LAURA SECORD bocal 24 oz **\$1.95**

BISCUITS

Assortiment Maison 595.3 g
Digestive 637.9 g
Crème fruits 595.3 g
PEEK FREEN **\$1.79**

PÂTE DE TOMATES

GATTUSO bte 5.5 oz **32¢**

POUDRE POUR BREUVAGE

saveurs variées,
QUENCH bte 614 à 660 g **\$1.75**

POUDRE POUR BREUVAGE

non-sucre
saveurs variées,
KOOL AID env. 8 g **14¢**

POUDRE POUR BREUVAGE SUCRÉ

saveurs variées,
KOOL AID env. 113 g **35¢**

OLIVES FARCIES MANZANILLA

CORONATION cont. 12 oz **\$1.29**

OLIVES NATURE REINE

CORONATION cont. 15 oz **\$1.29**

SAUCE CHINOISE SOYA

CHUNKING cont. 16 oz **73¢**

BOISSON GAZEUSE COCA-COLA

6 bout de 750 ml **\$2.79**

BISCUITS The Social

CHRISTIE cello 400 g **99¢**

RASOIRS

(pour hommes)
BIC (4 - 1) 5s **69¢**

SHAMPOING

pour cheveux req. 225 ml
ou gras cont. 150 ml
HERBAL CLAIROL **\$1.49**

PAPIER CIRÉ

RAP RITE rouleau 100 **95¢**

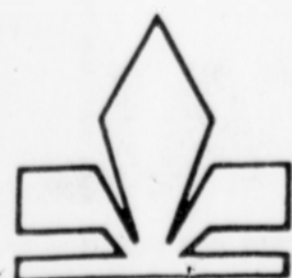
RINCE-BOUCHE

SCOPE cont. 500 ml **\$1.59**

PURIFICATEUR D'AIR

LYSOL cont. 13 oz **\$1.99**

- 34, Route 49 Ste-Sophie-de-Lévis
- 398, 10e Rue Québec
- 254, rue St-Ambroise Québec
- 3216, 1re Avenue Québec
- 240, rue Tessier est Saint-Casimir, Cte de Portneuf
- 9913, avenue Royale Sainte-Anne de Beauport
- 320, rue De l'Eglise St-Basile, Portneuf
- Route Principale St-Eugène, Cte l'Islet
- 314, rue Notre-Dame Donnacona
- Basville Cte Yamaska
- 165, av. Carrier La Guadeloupe, Beauce
- 273, Principale St-Aban, Cte Portneuf
- rue Principale Notre-Dame-de-Lourdes
- 1164, Bourlamaque Québec
- 844, St-Edouard St-Urbain
- 1083, rue Commerciale Saint-Jean-Christostome
- 181, Marie-Victorin St-Pierre-les-Becquets
- 235, des Chênes ouest Québec
- 861, rue Notre-Dame Les Ecurieuls
- 2601, Maufils Québec
- 2252, av. Notre-Dame Ancienne-Lorette
- 424, rue St-Joseph, La Tuque
- 22, boul. Lederc Baie St-Paul
- 13535, 2e Av. est St-Georges de Beauce



RICHÉLIEU



La France admet avoir des parlars régionaux

par Léonce GAUDREULT

C'est avec beaucoup de diplomatie que le Conseil international de la langue française (CILF) cherche à se faire accepter en dehors de la France. Mais pour ce faire, il doit lutter contre une opinion fort répandue, fondée sur l'impérialisme linguistique français, qui fait en sorte que le français standard est celui de Paris, le reste n'étant que "régionalisme".

Il tient cette semaine à Québec son premier colloque en Amérique, depuis sa fondation en 1967. Sa création avait été précipitamment annoncée à Québec à l'occasion de la deuxième biennale de la langue française. Subventionné par les Etats membres (dont le Québec), le CILF a pour objectif principal de conserver au français son caractère de langue internationale. Vingt-quatre pays en font partie. C'est donc dire qu'il ne rassemble pas seulement des pays d'expression française mais aussi des pays où le français bénéficie d'un statut particulier, comme dans les anciennes colonies françaises en Afrique.

Son président, M. Joseph Hanse, de Belgique, a déclaré que le CILF visait la publication d'un inventaire des français régionaux, non seulement ceux de la Belgique, de la Suisse romande, du Québec mais aussi de France. Il est significatif de la mentalité qui prévalait en France jusqu'à présent de constater que les dictionnaires ne qualifient de régionalismes que les mots venant de l'extérieur de ce pays.

Le colloque de Québec, portant sur les régionalismes, est présenté comme un effort pour repenser fondamentale-

ment la notion de francophonie. Faire entrer dans le vocabulaire général certains régionalismes "de bon aloi", en particulier ceux qu'on trouve dans plus d'une région francophone, ce serait manifester, selon M. Hanse, cette ouverture si nécessaire.

C'est ainsi que la centaine de participants reçoivent des communications savantes qui présentent un éventail de ces régionalismes et aussi l'état de la recherche en ces domaines.

On a donc eu droit à des exposés sur quelques grandes recherches québécoises réalisées dans le domaine, comme l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (en fait, le Québec) réalisé à partir d'entrevues faites de 1969 à 1973 auprès de 650 témoins dont la moyenne d'âge était de 72 ans. Comme aussi la recherche faite sur le parler de Charlevoix et du Lac-Saint-Jean (dont LE SOLEIL faisait état hier), auprès de 75 personnes dont la moyenne d'âge

était également de 72 ans, ainsi que les travaux de l'Observatoire du français contemporain de l'université de Montréal qui ont porté uniquement sur des documents écrits, journaux, magazines et oeuvres littéraires.

On a pris la peine, pour ce colloque, de dresser une liste représentative de régionalismes québécois. Plus de 200 mots ont été ainsi soumis au CILF.

On a également porté un vif intérêt pour le parler acadien, fort différent du parler québécois.

Plusieurs millions de dollars

Un représentant du ministre Camille Laurin a signalé aux participants de ce colloque les efforts que le gouvernement québécois consentait au français. Trois organismes gouvernementaux découlant de la loi 101

bénéficient cette année d'un budget global de \$15 millions avec un personnel de quelque 500 personnes.

Au nombre de ces organismes se trouve le Conseil de la langue française, très bien représenté à ce colloque. A noter que ce conseil consultatif est sans président depuis la démission le mois dernier de M. Jean-Denis Gendreau pour assumer la tâche de directeur du Centre de recherche sur le bilinguisme à l'université Laval.

De quelle langue parle la loi 101?

par Léonce GAUDREULT

Nous nous souvenons tous de la querelle publique soulevée au cours de l'hiver dernier par le ministre québécois des Transports d'alors, M. Lucien Lessard, lorsqu'il avait annoncé sa décision de bannir le mot "stop" sur les panneaux routiers. Cela lui avait mérité... un désaveu d'un premier ministre qui ne voulait sans doute pas voir ternir les mérites de la loi 101 par un débat relevant presque de la caricature.

Ce rappel de l'actualité québécoise n'est fait que pour mieux illustrer l'intérêt — non seulement pour les spécialistes — d'un colloque que tient présentement à Québec, le Conseil international de la langue française. Il porte sur les français régionaux.

Les interventions portant sur les français québécois montrent qu'après

avoir adopté sa législation reconnaissant véritablement le français comme seule langue officielle, le Québec doit maintenant entrer dans une nouvelle phase, celle de la norme.

Le Québec n'a pas encore tranché dans le débat arrêt/stop, mais il devra le faire un jour ou l'autre, indépendamment du résultat du référendum...

Un professeur de l'université Laval, M. Jean-Marc Paquette, a rappelé hier avec un certain humour qu'il a été de ceux, au temps de sa jeunesse, qui se sont amusés à bédigonner les mots "stop" aux coins des rues. Comme le ministre Lessard avait tenté de l'expliquer, ce mot était perçu comme un symbole de domination de l'anglais au Québec. La législation linguistique étant maintenant faite, l'acceptation de ce mot reconnu en français international paraît plausible. J'aurais toutefois besoin, d'ajouter M. Paquette,

d'une étape psychologique intermédiaire pour m'y faire.

Un choix à faire

C'est d'ailleurs ce même professeur qui a fait ressortir le fait qu'une loi est chose plus contraignante encore, en matière de normalisation linguistique, que toutes les grammaires et tous les dictionnaires. Cela implique aussi qu'il faille définir cette norme.

Toute politique de normalisation et à plus forte raison toute définition d'une norme ou d'un modèle linguistique, de dire un représentant de l'Office de la langue française (OLF), repose nécessairement sur un choix entre français central et français régional. L'un n'excluant pas nécessairement l'autre c'est bien évident.

Il semble cependant que l'OLF ait

réussi jusqu'à présent à faire son travail de normalisation tous en réussissant à ne pas prendre position entre français de France et français québécois, selon le témoignage de M. Pierre Auger, le directeur de la terminologie à cet organisme québécois. Mais un choix devra se faire. Et le gouvernement québécois peut, s'il le veut comme le croit M. Jean-Claude Corbeil de l'OLF, imposer à l'ensemble de la population un "modèle linguistique officiel" par le biais de ses institutions (enseignement, administration publique, etc.).

Il est clair, selon M. Auger, qu'au Québec on ne peut continuer à faire des dictionnaires de difficultés ou d'écarts du français ici par rapport au français standard. Il faut prendre le lexique québécois dans son ensemble, y compris les ressemblances avec le français standard et le consigner dans un dictionnaire.



Jean-Claude CORBEIL



Pierre VADEBONCOEUR

Vadeboncoeur lie avensirs politique et linguistique

par Bernard RACINE

(PC) — "L'avenir du français est lié d'une manière très importante au degré de pouvoir politique que le Québec va pouvoir se donner en plus de ce qu'il a déjà," a déclaré hier M. Pierre Vadeboncoeur, membre du Conseil de la langue française.

Intervenant au colloque sur les français régionaux, tenu dans le cadre de l'assemblée générale du Conseil international de la langue française, qui se tient actuellement à Québec, M. Vadeboncoeur a dit qu'on "aurait tort de ne pas tenir compte, ou de tenir peu compte, du problème politique quand on parle de l'avenir du français au Québec.

Au cours d'une entrevue, il a précisé par la suite qu'il est indépendantiste et il a ajouté:

"Je crois que c'est la solution non seulement la meilleure, mais la seule solution envisageable" au point de vue de la langue.

M. Vadeboncoeur a aussi soulevé la notion de norme qui a été récemment discutée à un autre colloque, sur la qualité de la langue celui-là.

Il a constaté que beaucoup de gens faisaient des "distinctions très savantes et très pertinentes d'ailleurs" en ce qui touche la norme.

"En dehors de toutes ces distinctions qui sont plus ou moins le fruit de recherches universitaires, au Québec et dans toute la francophonie, il existe une nécessité vitale: il faut que les parlars régionaux, qui existent à juste titre, se greffent et s'appuient sur une norme centrale qui est le français standard ou universel, de sorte que, dans les maisons d'enseignement, il importe au plus haut point, non pas de partir des particularismes, québécois principalement, comme on a parfois tendance à le faire."

Mais il faut, a-t-il dit, vraiment appuyer l'étude de la langue sur le français universel, sur ses exigences syntaxiques et autres.

Parce qu'il n'y a qu'un système linguistique qui réunisse tous les parlars régionaux du Québec, de la Belgique, de l'Afrique française et d'ailleurs, et c'est le français universel qui est en quelque sorte le tronc de notre parler.

DEUX NOUVELLES SOUPES ALPHABET QUI S'ÉCRIVENT

Campbell!

Chez Campbell, on est plein d'soupes!

Plein d'soupes qui plaisent à la première cuillerée. Y a qu'à goûter aux nouvelles soupes Alphabet aux Boulettes de viande et Alphabet au Poulet pour s'en convaincre: deux soupes bien nutritives, avec des nouilles alphabet bien, bien grosses, 2 fois plus grosses... et 2 fois plus drôles que dans n'importe quelle autre soupe.

Alphabet aux Boulettes de viande

Campbell ne fait jamais les choses à moitié. La soupe Alphabet aux Boulettes de viande renferme de belles boulettes de boeuf bien juteuses, bien savoureuses. Plus un délicieux mélange de légumes et, bien sûr, de grosses nouilles alphabet, dans un bouillon de boeuf bien appétissant.



Alphabet au Poulet

Campbell connaît les goûts des enfants. Sa soupe Alphabet au Poulet contient de beaux morceaux de poulet bien tendres, de grosses nouilles alphabet et de bons légumes, tout ça dans un savoureux bouillon de poulet. Une soupe complète de A à Z!



Des soupes au goût de votre famille

Campbell fera la joie de vos enfants avec ses deux nouvelles soupes Alphabet... et vous aurez la satisfaction de leur servir un plat nutritif.

Une économie à votre goût

Tout en régaland vos enfants, profitez-en pour faire une petite économie. Découpez ce bon et faites l'essai des nouvelles soupes Alphabet de Campbell.

CE BON VOUS SERA REMBOURSE PAR VOTRE ÉPICIER

15¢

ÉCONOMISEZ 15¢

15¢

Rabais de 15¢ à l'achat d'une boîte d'une des nouvelles soupes Alphabet aux Boulettes de viande ou Alphabet au Poulet de Campbell.

À L'ÉPICIER Les Soupes Campbell Ltée vous remboursera, sur présentation de ce bon, 15¢ plus 5¢ pour frais de manutention, pourvu que vous et votre client vous soyez conformés aux conditions de cette offre. Toute autre utilisation constitue une fraude. Les Soupes Campbell Ltée se réserve le droit d'exiger les preuves d'achat de stocks suffisants pour justifier le nombre de bons remboursés. Cette offre n'est valable qu'au Canada. Ce bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Valable au comptant 1.20¢ POUR REMBOURSEMENT FAITES PARVENIR CE BON À HERBERTA WATTS LIMITED, C.P. 2140, Toronto, Ontario M5W 1H1. Inscrivez au numéro 99 sur le bordereau de débit. Ce bon n'est valable pour remboursement que dans le cas des produits mentionnés ci-dessus.

15¢

Campbell

On est plein d'soupes!

15¢